



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Réaction de l'Ordre des urbanistes du Québec au rapport de CDPQ Infra : l'heure est à l'action!

Montréal, le 12 juin 2024 – C'est avec intérêt que l'Ordre des urbanistes du Québec a pris connaissance de l'étude de CDPQ Infra sur la mobilité dans la région de Québec.

Selon la présidente de l'Ordre, Nathalie Prud'homme, « Le rapport de CDPQ Infra réaffirme la conclusion fondamentale à laquelle arrivaient les différentes études réalisées au fil des ans. La région de Québec a besoin d'un réseau structurant de transport collectif et le tramway représente la technologie la plus appropriée pour former la colonne vertébrale de ce réseau. L'heure est maintenant à l'action. Il est essentiel que tous les acteurs travaillent ensemble pour peaufiner ce projet et le réaliser le plus rapidement possible. »

Dans les prochains mois, il sera essentiel de récupérer le temps perdu, tout en étant à l'écoute des préoccupations du milieu et ouvert à ajuster le projet si nécessaire. On doit notamment poursuivre la réflexion sur le meilleur moyen de relier par transport collectif les centres-villes de Québec et de Lévis, ainsi que sur l'arrimage des nouvelles infrastructures avec les outils de planification d'aménagement du territoire.

« Ce rapport confirme encore une fois ce que tous les experts disent depuis des années : un troisième lien routier entre Québec et Lévis n'est tout simplement pas justifié à la lumière d'une analyse objective des besoins et des coûts. Le gouvernement doit enterrer une fois pour toutes ce projet et mettre ses énergies sur la réalisation d'un réseau de transport collectif performant. C'est la voie de l'avenir pour une meilleure mobilité, mais aussi un développement urbain plus durable », a conclu Mme Prud'homme.

L'Ordre étudiera le rapport de manière plus détaillée et compte participer activement aux débats et aux éventuelles consultations publiques sur le futur projet, afin d'assurer une intégration urbaine optimale.

—

Fondé en 1963, l'Ordre des urbanistes du Québec est l'un des 46 ordres du système professionnel régi par l'Office des professions du Québec. Il regroupe plus de 1800 membres et a pour mandat d'assurer la protection du public, notamment en encadrant les activités professionnelles des urbanistes. L'Ordre défend l'intérêt public à travers la promotion d'un aménagement intégré et durable du territoire et la mise en valeur des compétences des urbanistes, dont il est le gardien.

Renseignements : David Alfaro Clark
Conseiller aux affaires publiques et gouvernementales
dalfaroclarck@ouq.qc.ca | 514 576-5026